

Nouvelles de la commission provinciale de la solidarité

Sa dernière réunion s'est tenue à Londres, à Notre Dame de France, le 30 octobre 2019, en l'absence de Catherine Jones smsm qui nous a fait signe depuis Nouméa. Les activités en cours sont les suivantes :

1.La poursuite des rencontres avec les communautés et les actions de solidarité, à disposer selon leurs convenances, Moscou, Toulon, Notre-Dame de France, Sahagun... Il a été envisagé de faciliter des rencontres entre les Maristes d'Europe engagés dans le même champ de solidarité, prisons, hôpitaux, migrants, maisons de personnes âgées...

2.Un contact devrait être pris avec le coordinateur des Maristes laïcs d'Europe, pour échanger avec le laïc mariste sur les engagements en matière de solidarité, pris respectivement par les religieux et les laïcs, et ainsi s'appuyer mutuellement.

3.La retraite de la Province d'Europe doit être donnée du 26 juillet au 1er août à la Neylière par Bernard McKenna. Elle portera sur les conséquences pratiques, pour nous, de l'encyclique Laudato Si. En plus des Pères maristes directement concernés, une ouverture est envisagée à d'autres membres de la famille mariste.

4.Pour faire vivre l'attention à la solidarité dans le groupe mariste, la commission prévoit de réaliser plusieurs fiches, sous le titre « Solidarité mariste », à l'image de celles qui ont rythmé l'année de la vie communautaire. En exergue, le n°12 des Constitutions. Les titres suivants sont prévus :

- Personnes âgées et malades
- Migrants et réfugiés
- Chômeurs et personnes vivant dans la rue
- Éducation des jeunes à la solidarité

La première fiche pourrait paraître pour l'entrée en Carême 2020.

5.Voir comment un aspect de formation peut s'articuler avec le projet de la retraite provinciale centrée sur le concret de la vie selon Laudato Si.

6.La prochaine réunion de la commission est prévue à Bruxelles, en mars 2020, afin de permettre un contact avec les organismes européens qui traitent des questions de solidarité. Nous bénéficierons ainsi de la connaissance des institutions européennes qu'a Jean-Claude Boidin, membre de notre commission. Ce contenu exceptionnel pourrait être partagé avec d'autres Maristes intéressés en raison de leurs ministères de solidarité.

7.Comme la Commission a reçu son mandat du Chapitre provincial de 2017, il convient qu'elle en rende compte au Chapitre suivant, sous une forme aussi facile à partager que possible.